



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1991 B 00541

Numéro SIREN : 351 182 647

Nom ou dénomination : SOLIS - L & M DHERBEY et Associés

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2017 sous le numéro de dépôt 6541



Le 3.4.2017
Dépôt N° 2017 0 197.

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
RENNES
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERAL ORDINAIRE ANNUELLE
(Article R.225-64 du code de commerce)**

A LA REQUETE DE :

Monsieur DHERBEY Laurent, Président ;

Agissant au nom de la société SOLIS – L&M DHERBEY et Associés, SAS au capital de 530 000 euros, ayant son siège social à Saint Grégoire, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 351 182 647.

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société SOLIS clôture son bilan chaque année le 30 septembre, et dispose d'un délai prenant fin le 31 mars pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce ;

Que la société ne pourra pas réunir l'Assemblée dans les délais légaux pour les motifs suivants : la comptable a quitté la société fin décembre et sa responsable directe a eu un accident grave à l'œil nécessitant 3 opérations chirurgicales.

PAR CES MOTIFS :

Monsieur DHERBEY Laurent demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de RENNES conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 30 juin 2017 du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société SOLIS – L&M DHERBEY et Associés, ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2016.

**FAIT A SAINT GREGOIRE
LE 29 mars 2017
EN DEUX EXEMPLAIRES**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

AFF : SAS SOLIS - L & M DHERBEY et Associés
REF-RCS : 351182647
REF-OP : 2017O00197

Le 9.6.2017
Dépôt N° 6541



ORDONNANCE

Nous, Aliette BENOIST,

Présidente du Tribunal de Commerce de RENNES, assistée de Maître Emeric VETILLARD, greffier associé,

Vu les dispositions des articles L 223-26 alinéa 1^{er}, L 241-5 et L 225-100 du Code de Commerce,

Vu la requête ci-annexée en date du 29 Mars 2017 ,

de SAS SOLIS - L & M DHERBEY et Associés
Rue De La Terre Victoria
Bât C Cs 46869
35760 Saint-Grégoire

immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 351182647 (1991 B 541)

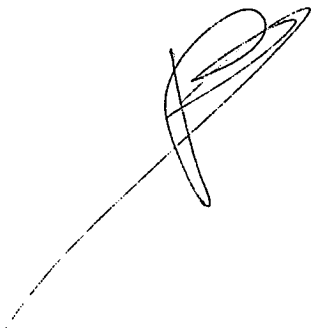
Rejetons la demande de prolongation de délai prévu pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle devant statuer sur l'approbation par le ou les associés, des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2016**, en application de l'article L 223-26 alinéa 1^{er} du Code de Commerce, pour le motif suivant :

Comptes clos au 30 septembre 2015 non déposés au Greffe.

Disons que les dépens liquidés à la somme de 32,53 Euros TTC seront avancés par le requérant.

Fait à Rennes,
Le 08/06/2017

La Présidente
Mme Aliette BENOIST



Le Greffier
Me Emeric VETILLARD

